

■ **IAM InterARTmania Sàrl**, à Lausanne, chemin du Boisy 40. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 mars 2002. But: exploitation de galeries; exposition et commerce d'oeuvres d'art, de bijoux et de créations originales; promotion d'artistes. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon inventaire du 19 mars 2002: matériel artistique et informatique pour CHF 23'500, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 3'500 constituant une créance des apporteurs contre la société. Reprise de biens envisagée: diverses oeuvres d'art pour CHF 80'000 au maximum. Associés-gérants avec signature collective à deux: Eric Liengme, de Cormoret, à Epalinges, et Nga Vo, du Vietnam, à Genève, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 3319 du 26.03.2002
(00409368 / CH-550.1.029.163-2)